Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Lundi, 04 Mars 2013 00:00 -

La sénatrice Claire-Lise Campion a remis hier au Premier ministre son rapport "Réussir 2015", sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap, aux bâtiments, logements, établissements recevant du public, à la voirie et aux transports.
Huit ans après la loi de 2005, la dynamique est incontestablement lancée mais à quelques mois de l'échéance de 2015, notre pays ne pourra respecter les objectifs fixés.
40 pistes de réflexion sont présentées pour mobiliser et réussir 2015. La première d'entre elles concerne la mise en place "d'agendas d'accessibilité programmée" qui permettraient de définir un échéancier de très court terme pour les acteurs locaux.
Parce que l'accessibilité de la cité à tous est plus que jamais indispensable, une meilleure appropriation de ce sujet par la société dans son ensemble est urgente. La proposition de faire de l'année 2014, l'année de la grande cause nationale à l'accessibilité permettrait, entre autres, de renforcer et mobiliser les acteurs. Le renforcement de l'OBIACU (observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle) devrait permettre d'avoir un vrai réfèrent national en matière d'évaluation, de recherche, d'innovation, de centre de ressources.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Rapport de la sénatrice Claire-Lise Campion sur laccessibilité des propositions pour agir